



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION DU 1<sup>ER</sup> MARS 2017**

Etaient présents : M. Emile CANU, Maire, M. Francis ALABERT, M. Gérard CHARASSIER, Mme Yvette DUBOC, M. Alain CANAC, Mme Virginie BLANDIN, M. Alain BREYSACHER, M. Jean-François LE PERF, Adjoint au Maire, M. Roger RENAULT, M. Roger LESUEUR, Mme Catherine DEROUARD, M. Joël LESOIF, M. Serge BROCHET, M. Thierry DEGRAVE, Mme Marie-Christine COMMARE, Mme Elisabeth MAZARS, Mme Isabelle FILIN, Mme Annick HOLLEVILLE, M. Olivier FE, M. Anthony GOGDET, (arrivé à 18 h 45 question n° 2), M. Ludovic NEEL, Mme Patricia ARNAULT, Mme Stéphanie LECERF, M. Charles D'ANJOU (arrivé à 19 h 30, question n° 7), M. Laurent BENARD, M. Patrick ROBERT, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Françoise DENIAU (pouvoir à M. Alabert), Mme Marie-Claude HERANVAL (pouvoir à M. Le Perf), Mme Caroline ISTE (pouvoir à M. Canac), Mme Sylvie CHEMINEL, M. Philippe DECULTOT (pouvoir à Mme Arnault), Mme Emeline VIVES.

Absente : Mme Marie-José DELAFOSSE,

Mme Blandin a été désignée comme secrétaire.

-0-0-0-0-

**Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 janvier 2017**

Le procès-verbal a été adopté sans observation.

**Communications**

M. le Maire a communiqué au Conseil Municipal 13 décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et 12 déclarations d'intention d'aliéner.

**1 - Concours national « les rubans du patrimoine » 2017**

Le Conseil Municipal, a accepté, à l'unanimité, de présenter un dossier de candidature à la Fédération Française du Bâtiment afin d'obtenir une subvention dans le cadre des travaux de rénovation du logis du Manoir du Fay.

**2 - Demande de subvention au PDASR 2017 (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière) et au Département pour la sensibilisation aux risques routiers pour les 9-11 ans dans le cadre du CLSPD.**

Le Conseil Municipal, a accepté, à l'unanimité, de déposer une demande de subvention pour l'action « prévention routière » telle que présentée.

### **3 - Tarif thé dansant Maison de Quartier du 30 avril 2017**

Le Conseil Municipal, a accepté, à l'unanimité, a fixé à 8 € le tarif du thé dansant qui aura lieu le 30 avril et a autorisé M. le Maire à organiser ces manifestations jusqu'à la fin du mandat.

### **4 - Tableau des effectifs du Personnel Communal au 1<sup>er</sup> janvier 2017**

Le Conseil Municipal, a validé, à l'unanimité, le tableau des effectifs tel que présenté.

### **5 - Attribution d'une indemnité de Conseil au Trésorier Municipal**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an du taux maximum autorisé, à M. Ruffe, nouveau trésorier municipal.

### **6 - Fixation des taux de fiscalité directe locale – Année 2017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a fixé les taux de fiscalité comme suit :

- Taxe d'habitation : 20,80 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 24,78 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 76,79 %

### **7 - Actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement correspondants – Budget Ville et Budget Salles Municipales – Année 2017**

Le Conseil Municipal, a accepté, par 23 voix pour et 7 abstentions (M. Decultot (pouvoir à Mme Arnault), M. Néel, Mme Arnault, Mme Lecerf, M. D'Anjou, M. Benard, M. Robert) les AP CP présentées.

### **8 - Participation financière versée à l'école Saint-Michel – Année 2017**

Le Conseil Municipal, a accepté, par 29 voix pour et 1 abstention (Mme Lecerf) le versement pour 2017 d'une participation de 97 148,20 € pour 170 enfants Yvetotais scolarisés à l'institution Saint Michel.

### **9 - Etat des subventions de fonctionnement et d'investissement allouées par la Ville – Année 2017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder les subventions aux associations telles que présentées

### **10 - Reprise d'une provision pour risques et charges – budget transport**

Le Conseil Municipal, a accepté, à l'unanimité, de reprendre une partie des provisions constituées pour 25 000 € afin de financer partiellement l'acquisition d'un nouveau bus.

### **11 - Budget primitif Ville et budgets primitifs des services annexes – Année 2017**

Le Conseil Municipal, a adopté les budgets, par 23 voix pour et 7 abstentions (M. Decultot (pouvoir à Mme Arnault), M. Néel, Mme Arnault, Mme Lecerf, M. D'Anjou,

M. Benard, M. Robert)

**12 - Cession d'une parcelle cadastrée section AR n°55 sise rue du Docteur Marcel Richard – Quartier Mézerville**

Le Conseil Municipal, a accepté, à l'unanimité, de vendre une parcelle section AR n° 55 d'une superficie de 9371 m<sup>2</sup> au prix de 281 130 €

**13 - Demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux de voirie – Rue Jean Jaurès**

Le Conseil Municipal, a accepté, à l'unanimité, de présenter un dossier de subvention pour ces travaux.

**14 -Demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux de voirie – Rue de l'Union**

Le Conseil Municipal, a accepté, à l'unanimité, de présenter un dossier de subvention pour ces travaux.

**15 - Travaux de construction et reconstruction de bâtiments aux Services Techniques Municipaux : Demande de subvention au titre de la DETR**

Le Conseil Municipal, a accepté, à l'unanimité, de présenter un dossier de subvention pour ces travaux.

**16 - Convention de partenariat définissant les modalités de recours à l'UGAP par la Ville d'Yvetot pour sa définition des besoins dans les univers véhicules, mobilier et équipement général**

Le Conseil Municipal, a accepté, à l'unanimité, que la ville d'Yvetot conclue la convention de partenariat définissant les modalités de recours à l'union des groupements d'achat publics par la ville d'Yvetot pour la satisfaction de ses besoins dans les univers « véhicules » et « mobilier et équipement général ».

Fin de séance 21 h 15

Yvetot le 2 mars 2017

LE MAIRE

E.CANU